



SELMABIPIEMME LEASING
SpA
GRUPPO BANCARIO MEDIOBANCA

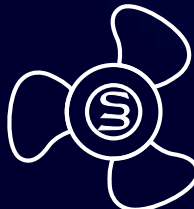
DIRECTION GÉNÉRALE

Via Battistotti Sassi 11/A - 20133 Milano
Tél. 02/74822.1 - Fax 02/70005136
www.selmabipiemme.it - info@selmabipiemme.it

- ALEXANDRIE** Via Dante, 2 - 15100 Alessandria (AL)
Tél. 0131/203388 - Fax 0131/203387
alessandria@selmabipiemme.it
- ANCÔNA** Via L. Ruggeri, 3/N - 60131 Ancona (AN)
Tél. 071/2900270 - Fax 071/2900274
ancona@selmabipiemme.it
- BARI** Via Amendola, 110/f - 70126 Bari (BA)
Tél. 080/5543773 - Fax 080/5582047
bari@selmabipiemme.it
- BOLOGNE** Via Marconi, 71 - 40122 Bologna (BO)
Tél. 051/4218715 - Fax 051/250929
bologna@selmabipiemme.it
- FLORENCE** L.go Novello, 1/c - 50126 Firenze (FI)
Tél. 055/6800876 - Fax 055/6820606
firenze@selmabipiemme.it
- FOGGIA** P.zza U. Giordano, 18 - 71100 Foggia (FG)
Tél. 0881/709765 - Fax 0881/709854
foggia@selmabipiemme.it
- MILAN** V.le Ranzoni, 21 - 20149 Milano (MI)
Tél. 02/48713604 - Fax 02/48752846
milano@selmabipiemme.it
- NAPLES** Via Dei Fiorentini, 21 - 80133 Napoli (NA)
Tél. 081/5517411 - Fax 081/5512297
napoli@selmabipiemme.it
- PALERME** Via G. Vaglica, 22 Palermo (PA)
Tél. 091/3805213 - Fax 091/323458
palermo@selmabipiemme.it
- ROME** P.le Flaminio, 19 - 00196 ROMA
Tél. 06/36001503 - Fax 06/3220939
roma@selmabipiemme.it
- SEREGNO** Via Montello, 1 - 20038 Seregno (MI)
Tél. 0362/243402 - Fax 0362/243413
seregno@selmabipiemme.it
- TURIN** C.so Francia, 335 - 10142 Torino (TO)
Portable 335/6121556
torino@selmabipiemme.it



SELMABIPIEMME LEASING
SpA
DIVISIONE NAUTICA
GRUPPO BANCARIO MEDIOBANCA



Via Battistotti Sassi, 11/A - 20133 Milano
Tél. 02.74.822.1 - Fax 02.74.822.822
www.selmabipiemme.it
e-mail: nautica@selmabipiemme.it

SelmaBipiemme Leasing Division Nautique



Leasing Nautique

Nautical Leasing
SelmaBipiemme Leasing
Nautical Division

Le leasing pour naviguer sans risques

Grâce au taux de TVA réduit, on peut avoir le vent en poupe. L'imagination peut enfin planer.

Il faut être professionnel pour affronter la mer. Il en va de même pour le leasing. La Division Nautique de SelmaBipiemme Leasing le fait avec compétence depuis des années. La preuve en est qu'elle est la première société de leasing inscrite à l'UCINA (Union Nationale Chantiers et Industries Nautiques et Apparentées). Mais ce sont surtout les clients, Italiens ou étrangers, qui ont déjà fait confiance à SelmaBipiemme pour « naviguer » qui le disent.

Fiabilité, rapidité et conditions particulièrement avantageuses. Telles sont les caractéristiques du Leasing Nautique signé SelmaBipiemme, qui permet aux particuliers comme aux sociétés de charters d'acheter des navires, bateaux de plaisance et embarcations neufs ou d'occasion. Ou encore de les faire construire.

L'avance demandée est normalement comprise entre 20% et 30% de la valeur du bien, tandis que la durée typique est de 3 à 7 ans, durant lesquels le client peut choisir de payer selon les échéances désirées.

Une fois le type de taux du leasing choisi, au début du contrat, SelmaBipiemme offre au client la possibilité de le modifier « en cours de route ».

Le traitement facilité en vue de la TVA représente l'avantage du leasing Nautique. Depuis l'introduction de la nouvelle réglementation, en 2001, le système pour calculer la part de redevance du leasing soumise à la TVA se base sur l'application des pourcentages forfaitaires prévus par le Ministère, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Le prix de rachat reste entièrement soumis à un taux de TVA de 20%.

Avec une telle mer de possibilités devant vous, vous pouvez lever l'ancre en toute tranquillité vers vos rêves.

TYPOLOGIE D'UNITÉ DE PLAISANCE	% DE LA REDEVANCE À ASSUJETTIR À TVA 20%	TAUX DE TVA ÉQUIVALENT (*)
Unité à moteur ou à voile d'une longueur supérieure à 24 mètres	30%	6%
Unité à voile d'une longueur entre 20,01 m et 24 mètres et unité à moteur d'une longueur entre 16,01 et 24 mètres	40%	8%
Unité à voile d'une longueur entre 10,01 m et 20 mètres et unité à moteur d'une longueur entre 26,01 et 16 mètres	50%	10%
Unité à voile d'une longueur jusqu'à 10 m et unité à moteur d'une longueur entre 7,51 et 12 mètres	60%	12%
Unité à moteur d'une longueur supérieure jusqu'à 7,50 mètres	90%	18%
Unités appartenant à la catégorie D	100%	20%

(*) Le taux de TVA indiqué résulte de l'application du taux ordinaire sur le pourcentage de la redevance indiquée par le tableau.

